



EQUIPE MOBILE d'appui médico-social

Association des SESSAD
OCCITANIE/Pyénées-Méditerranée
08/07/21

equipemobile@armeedusalut.fr
07 66 12 13 57 ou 04 99 58 24 45

Institut Nazareth
Fondation de l'armée du salut



...initié par la Circulaire N° DGCS/SD3B/2019/138 du 14 juin 2019 relative à la création d'Equipes Mobiles d'Appui Médico-Social (EMAMS) pour la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Un dispositif

... qui entend mettre les compétences des acteurs du médico-social en matière de handicap à disposition de la communauté éducative en cas de difficulté pour assurer la scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers

...qui contribue à éviter les ruptures scolaires en prenant en considération la scolarisation de tous les élèves en situation de handicap

Objectifs

Soutenir la scolarisation des élèves en situation de handicap, en apportant des ressources à l'équipe éducative et pédagogique des établissements scolaires,

Permettre la **prise en compte au plus tôt des besoins** psycho-éducatifs de ces élèves

Constituer **un appui aux professionnels** (AESH, enseignants, CPE..) qui accueillent des enfants et adolescents dont les pathologies et les troubles entravent fortement la vie en classe et/ou dans l'établissement

Missions

Conseiller et sensibiliser des professionnels des établissements scolaires accueillant un élève en situation de handicap

Analyser la situation et proposer un appui : apport d'éclairages, outils, pistes de réflexion,

Aider à avoir une vision globale de la situation de l'enfant et se mettre en lien avec les partenaires

Participer aux Equipes Educatives, Equipes de Suivi de Scolarisation, Groupe de Prévention contre le Décrochage Scolaire (cf. circulaire n°2013-035 du 29 mars 2013 : instance obligatoire dans chaque établissement du second degré)....

Contribuer au travail d'évaluation de l'équipe pluridisciplinaire de la MDA dans le cas d'un dossier de demande

Moyens

- ▶ Des locaux au sein de :
 - Institut Nazareth
 - 13, rue de Nazareth
 - 34093 MONTPELLIER Cedex 5

- ▶ Une équipe pluridisciplinaire :
 - Une psychologue Clinicienne (Mme D. LAFORTUNE)
 - Une éducatrice spécialisée (Mme A. VELLAS)
 - Un éducateur Spécialisé (M. P. MOREAU)

- ... des personnes ressources du secteur médico-social mobilisables en fonction des besoins repérés

Cadre de mobilisation de l'EMAMS

La Saisine Individuelle : Des interventions ciblées autour de la situation d'élèves en cours de notification ou notifiés par la MDPH et ne bénéficiant pas d'accompagnement par un établissement ou service médico-social

La Saisine Collective : Une demande portée par une équipe éducative et pédagogique de l'établissement scolaire et matérialisée par la voie d'une saisine

Préalablement à toute intervention de l'EMAMS, l'équipe éducative de l'établissement scolaire veillera à associer les parents ou le représentant légal de l'enfant, notamment en recueillant leur consentement

Pour l'EN , sollicitation par IEN (1^{er} degré) ou le chef d'établissement (Second degré et privé sous contrat) selon le schéma suivant

EQUIPES EDUCATIVES

Identification d'un besoin de terrain



INSPECTEUR (1^{er} degré) ou CHEF D'ETABLISSEMENT (2^{ème} degré)

Analyse de l'adéquation de la demande

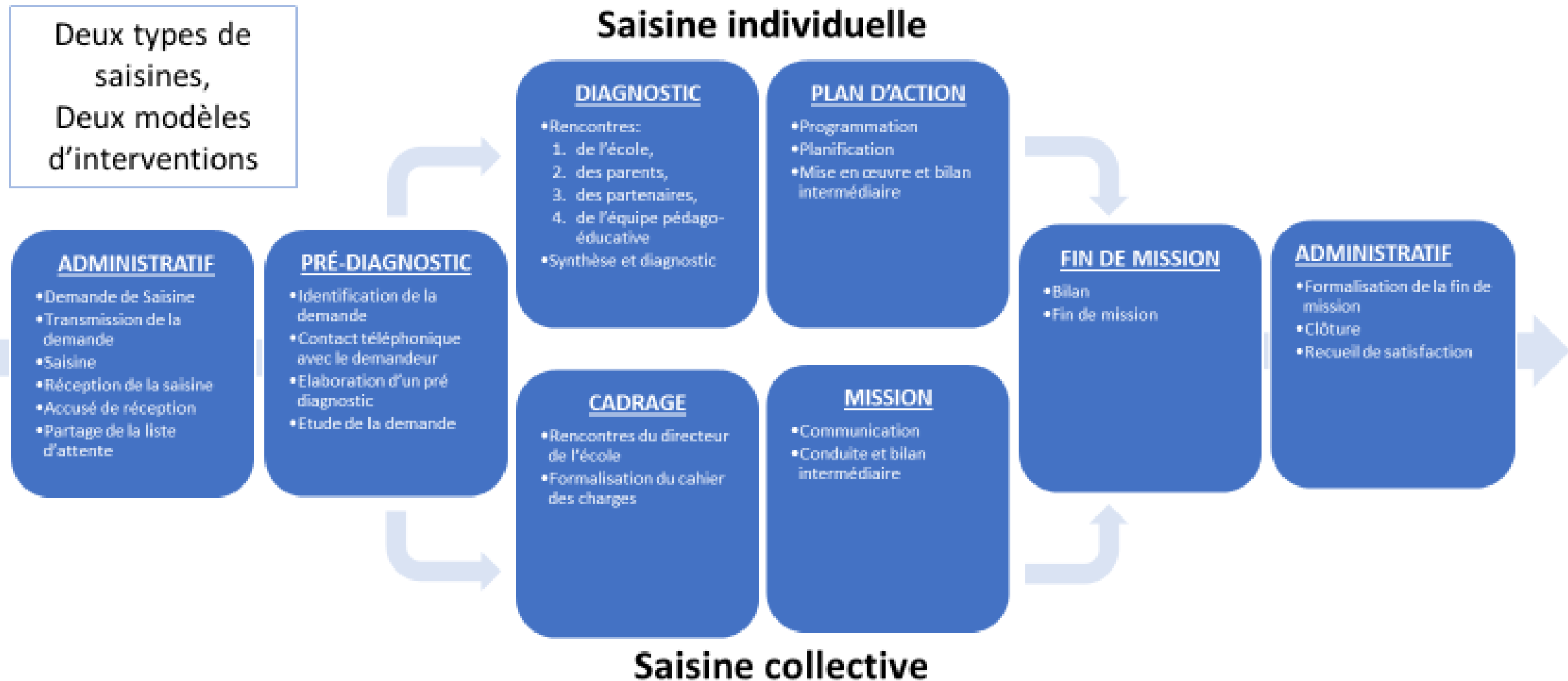
Transmission du document de saisine à l'EMAMS, en lien avec l'Enseignant Référent

Information Pôle ASH



INTERVENTION DE L'EMAMS

Processus EMAMS Institut Nazareth



Champ partenarial et réseaux

Champ d'intervention et partenarial :

Enfant	Saisine	Validation	Autorisation	Groupe scolaire	Partenaires
	Ecole (chef d'établissement) RAZED IEN ERH	IEN	Parents	Chef d'établissement Enseignants AESH ATSEM Périscolaire	SMPEA (Peyre plantade / St Eloi) Sc. Hospitaliers CMPP MECS CAMSP ITEP PMI CESDA Sc sociaux secteur Libéraux Médecine de ville Protection de l'enfance Education nationale MDA

Les saisines individuelles nécessitent autant la validation et l'autorisation que les rencontres avec les parties prenantes. Elles imposent la connaissance du secteur et du territoire d'intervention pour développer un vaste champ partenarial efficace au service de l'enfant.



Saisines Individuelles de sept-20 à avril-21

Cumul du nombre de saisines individuelles engagées

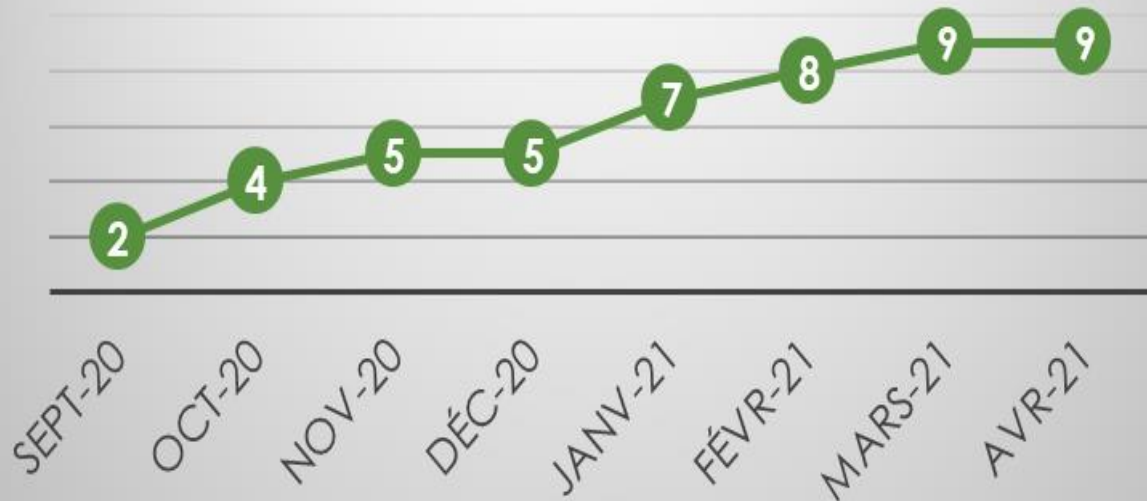


Cumul du nombre de fin de saisines individuelles



Saisines collectives de sept-20 à avril-21

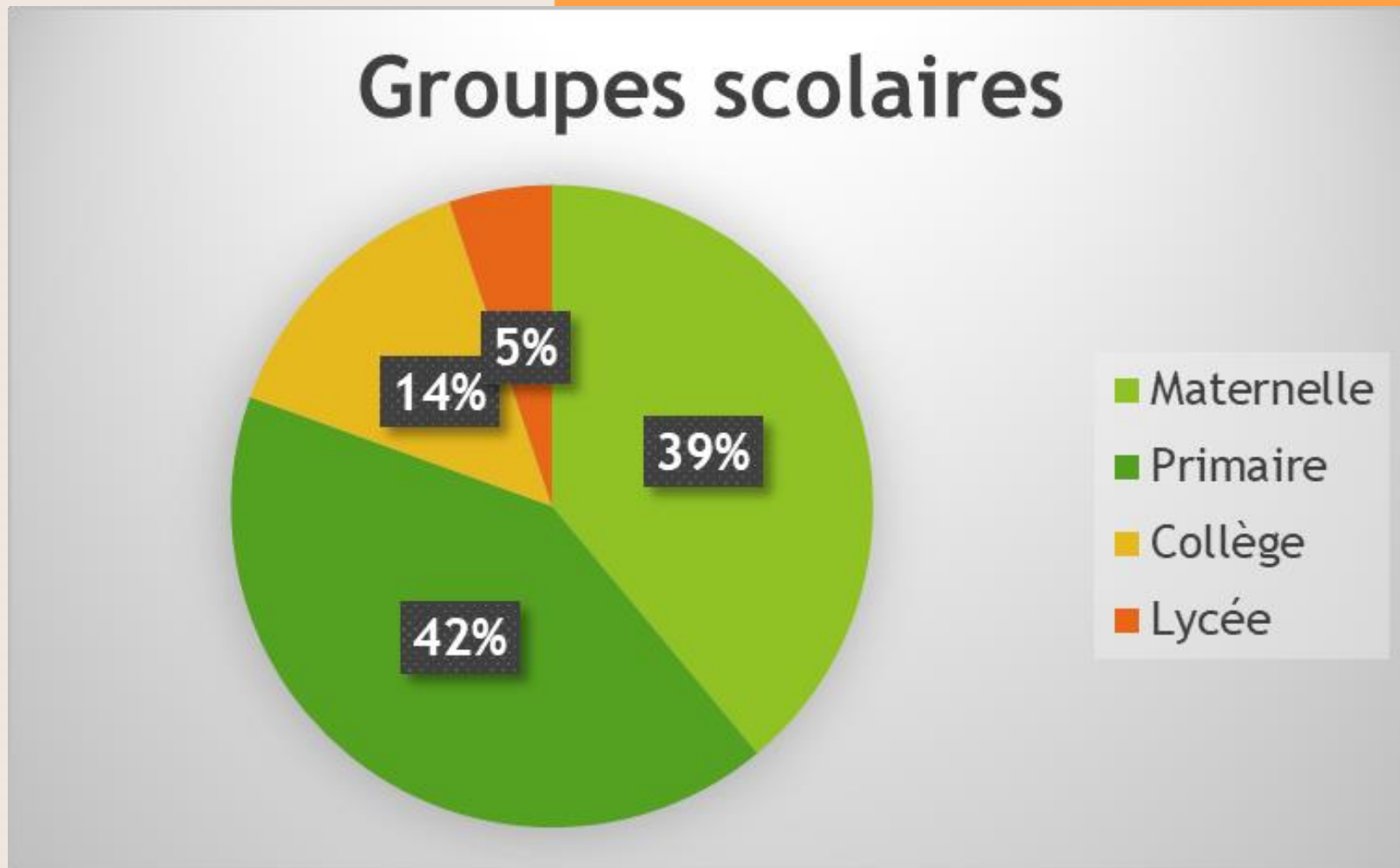
Cumul du nombre de saisines collectives



Cumul du nombre de fin saisines collectives



Répartition des interventions par groupes scolaires

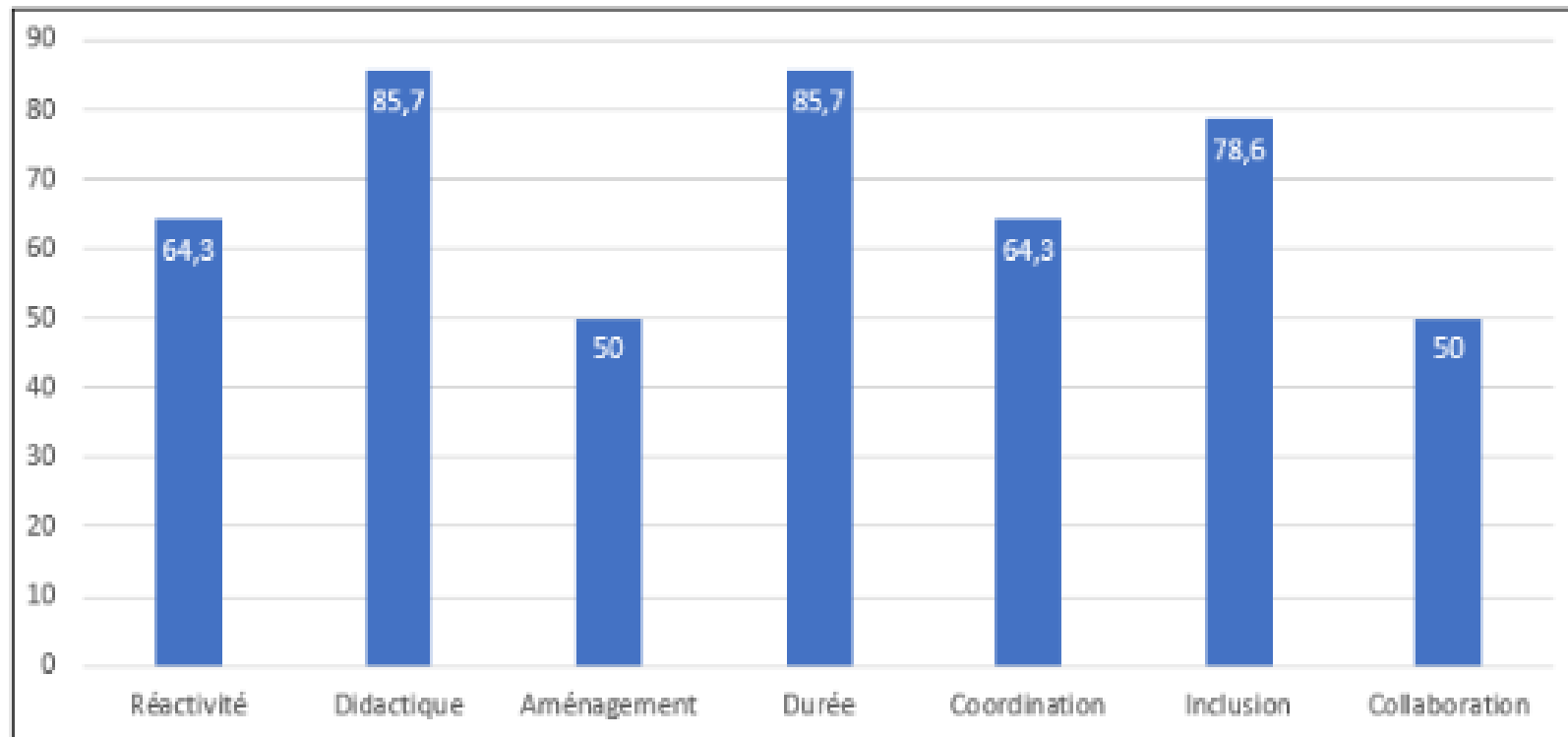


Réponse aux besoins

ENQUETE CE 2021

Pour les chefs d'établissements (CE)

Plus de 48 % des groupes scolaires partenaires (maternelle, primaire, collège, lycée) se prononcent sur les actions mises en œuvres par l'équipe mobiles



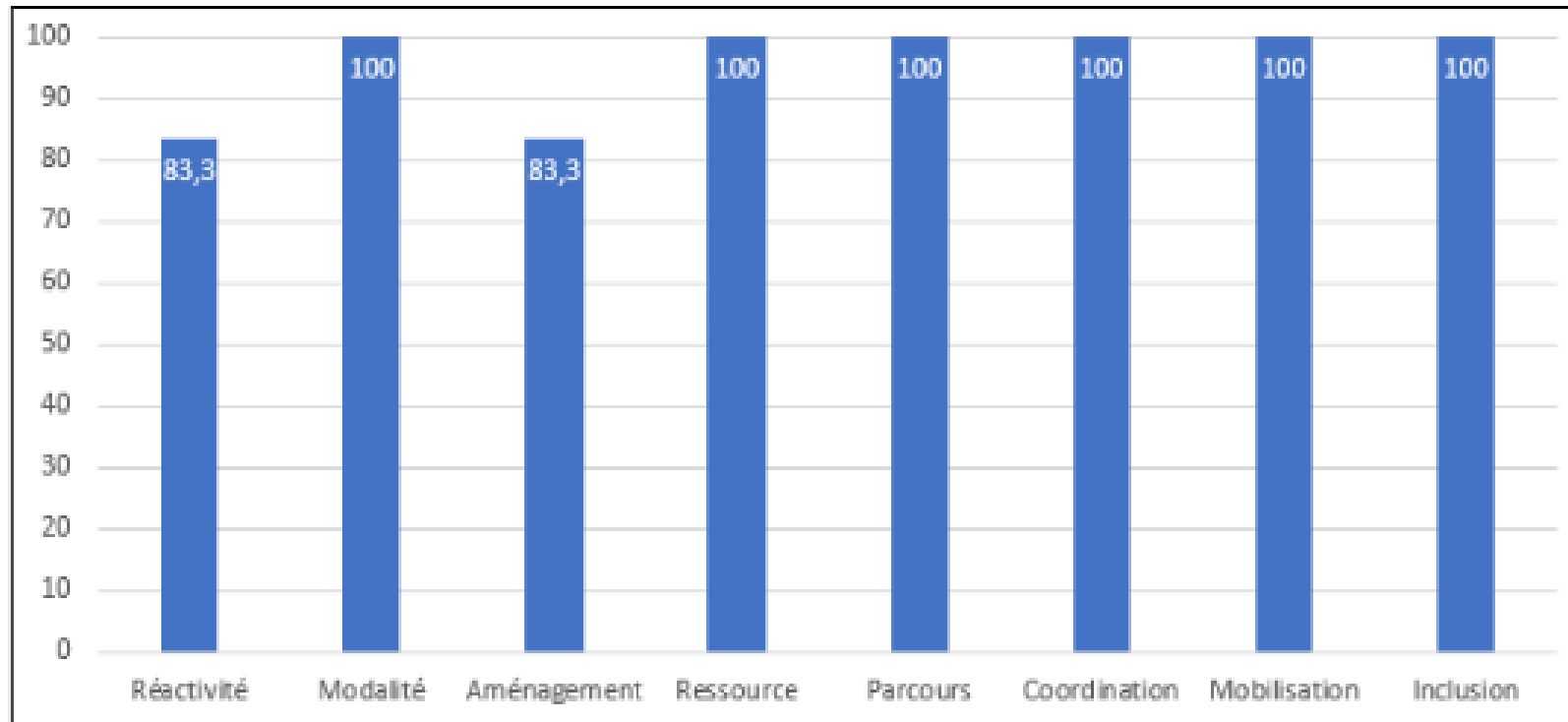
La réactivité entre la saisine et la première intervention est jugée efficace. Ces interventions permettent d'apprécier et d'appréhender les situations sous une nouvelle compréhension des troubles, ce qui facilite l'aménagement des temps scolaires. Avec une durée d'intervention adaptée aux groupes scolaires, le dispositif est vecteur de coordination (des parties prenantes) pour éviter les ruptures de parcours et faciliter les collaborations internes.

Réponse aux besoins

ENQUETE ERH 2021

Pour les enseignants référents handicap (ERH)

50 % des enseignants référents handicaps de l'académie de Montpellier (Montpellier et Métropole) se prononcent pour ce dispositif dans l'intérêt de l'inclusion scolaire.



La réactivité entre la saisine et la première intervention est jugée efficace. Les modalités d'interventions correspondent aux attentes elles permettent l'aménagement des scolarités. Le dispositif est une ressource permettant d'envisager la continuité du parcours scolaire de l'enfant porteur de handicap en coordonnant et mobilisant les partenaires de l'accompagnement. Il s'agit pour les ERH d'un dispositif permettant d'envisager l'école inclusive de demain.



Merci pour votre attention